

Zeitschrift:	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	97 (1999)
Heft:	9
Artikel:	Le boom des maisons de naissance
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-951351

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDITORIAL

A l'heure des fermetures de maternités, des restructurations et des économies budgétaires qui poussent les hôpitaux à renvoyer de jeunes mères à la maison le plus tôt possible, il convient de mesurer l'importance à long terme d'une telle politique de soins sur la santé en Suisse.

Peut-on parler de réelle économie quand l'allaitement ne démarre pas bien, faute d'un accompagnement qualifié et que la jeune mère, dé-

couragée, opte, dès son retour à la maison, pour le biberon? Et que dire de la dépression du post-partum, de l'ictère du nourrisson pas détecté, des cicatrices mal soignées qui feront souffrir longtemps? Quelle obstétrique voulons-nous?

Une ébauche de réponse est en train de naître en Suisse romande. Ainsi, le démarrage de quatre salles ou maisons de naissance est bien le signe d'un changement dans les mentalités. Après la pionnière de Châtel-St-Denis, la formule s'affine et se répand à travers la Romandie. Voilà une réponse économique (on ne le dira jamais assez), chaleureuse et conviviale aux déficits budgétaires chroniques et à la hausse des primes d'assurance maladie.

Toutes les accouchées ne souhaitant pas forcément faire ce choix, les hôpitaux universitaires remettent également en question leur pratique, pour l'optimiser, non pas uniquement dans le sens des économies financières, mais aussi dans celui de la qualité des services offerts (voir l'article sur l'étude SAM à Genève dans les pages suivantes). Nous vous proposons aujourd'hui un numéro résolument optimiste et tourné vers l'avenir de l'obstétrique en Suisse romande, dans lequel les sages-femmes ont un rôle primordial à jouer. Bonne lecture!

Suisse romande

► Le boom des maisons de naissance

Dans les années nonante, huit maisons de naissance ont été créées en Suisse allemande entre 1989 et 1996.

Dans le même temps, en Suisse romande, l'hôpital de Châtel-St-Denis, dans le canton de Fribourg, lançait un concept novateur, celui d'une salle de naissance gérée par des sages-femmes, au cœur d'un hôpital régional. Et puis, en 1998, le couperet politique est tombé: pour des raisons de rentabilité, les petites maternités étaient sacrifiées, et Châtel aussi.

POUR les sages-femmes qui avaient vécu l'aventure de Châtel, ce fut l'occasion de se remettre en question, de mesurer les compétences acquises avec cette expérience et... de se lancer à l'eau. Au cours du premier semestre de cette année, ce sont ainsi deux maisons de naissance au sens strict et deux nouvelles salles de naissance qui ont vu le jour. Il est naturellement encore un peu tôt pour faire un bilan, ces structures ne fonctionnant que depuis quelques mois. Mais «Sage-femme suisse» tenait néanmoins à vous présenter plus en détail ces maisons de naissance, qui, vu la crise qui touche aujourd'hui le secteur hospitalier et la fermeture des petites maternités (voir «Sage-femme suisse» n° 1/99), sont sans doute l'avenir de l'obstétrique moderne: à la fois rationnelles et chaleureuses. Un créneau s'ouvre pour de telles maisons de naissance. Après Aigle, Moudon, Nyon, Fribourg: où sera la prochaine?

La salle de naissance Aquila

Cette salle de naissance est située dans le complexe hospitalier du Cha-

blais à Aigle (VD). Ce lieu est dirigé et géré administrativement par un groupe de six sages-femmes indépendantes, venant des cantons de Vaud, Valais et Fribourg.

A l'origine, ce sont les sages-femmes agréées de la salle de naissance de l'hôpital de Châtel-St-Denis qui sont parties à la recherche d'un nouveau lieu d'accueil. Leur demande a reçu une écoute attentive du côté de l'hôpital du Chablais, où la gynécologue en chef, le Dr Schnegg, a tout de suite approuvé le projet et fait en sorte que les démarches auprès de la direction soient couronnées de succès. Actuellement, l'équipe de sages-femmes indépendantes a des relations de locataire à propriétaire avec l'hôpital, en ce sens qu'elles se contentent de louer une salle à l'hôpital. Il n'y a pas de pressions ou de contraintes exercées sur l'équipe: ce sont vraiment les sages-femmes qui gèrent leur affaire, chacune étant responsable de ses clientes et de ce qu'elle fait. Elles envisagent naturellement d'élargir le cercle, et accueilleraient avec plaisir une ou des collègues indépendantes de la région de Vevey-Mon-

La salle de naissance Zoé n'est pour le moment qu'une chambre attribuée au coup par coup par la direction de l'hôpital.



Chaleur des couleurs et des formes: on doit se sentir bien à la maison de naissance «La Grange Rouge»!

treux ou du Chablais, car leur zone de recrutement actuelle est plus éloignée (Nyon, Lausanne, Sion, Sierre), et les futures mamans de la région ne savent pas à qui s'adresser.

Actuellement, ce local est aménagé provisoirement, car de grands travaux sont en cours et une restructuration interviendra à la fin de l'été. Le futur local sera équipé de manière plus complète.

L'hôpital du Chablais étant un établissement intercantonal (VD-VS), les problèmes de convention avec les assurances des deux cantons ont été conclus une fois pour toutes. Une somme de Fr. 200.- est facturée en guise de participation à la location de la salle. Certaines caisses remboursent cette somme, d'autres pas. Mais les parents en sont avertis à l'avance et savent que, cas échéant, ils devront mettre cette somme de leur poche. Cette participation est mise dans un tronc commun, qui permet d'une part de payer la location de la salle à l'hôpital, et d'autre part de constituer un fonds pour l'achat de matériel.

Actuellement, la salle d'une grandeur de 5 × 6 mètres environ, dispose d'une

baignoire, d'un ballon, d'un podium d'accouchement, d'un monitoring et d'un grand fauteuil à bascule, idéal pour la dilatation. Une salle d'eau y est attenante.

En cas de problèmes, la future maman est transférée en quelques minutes dans le service d'obstétrique de l'hôpital, ce qui assure une sécurité bienvenue.

La salle de naissance est un premier jalon d'un projet à moyen terme de l'hôpital d'Aigle, qui prévoit la mise sur pied d'un secteur mère-enfant chaleureux et convivial. Dans l'avenir, les sages-femmes aimeraient se développer pour gérer deux salles de naissance, avec si possible une salle de séjour pour accueillir une maman qui désirerait rester quelque temps après l'accouchement.

A ce jour (septembre 1999), et depuis le 1^{er} mars, une petite vingtaine d'accouchements ont eu lieu à la salle de naissance, et seuls trois ont nécessité une hospitalisation. Toutes les mères ont pu bénéficier de suites de couches à la maison, même celles qui avaient dû être (momentanément) hospitali-

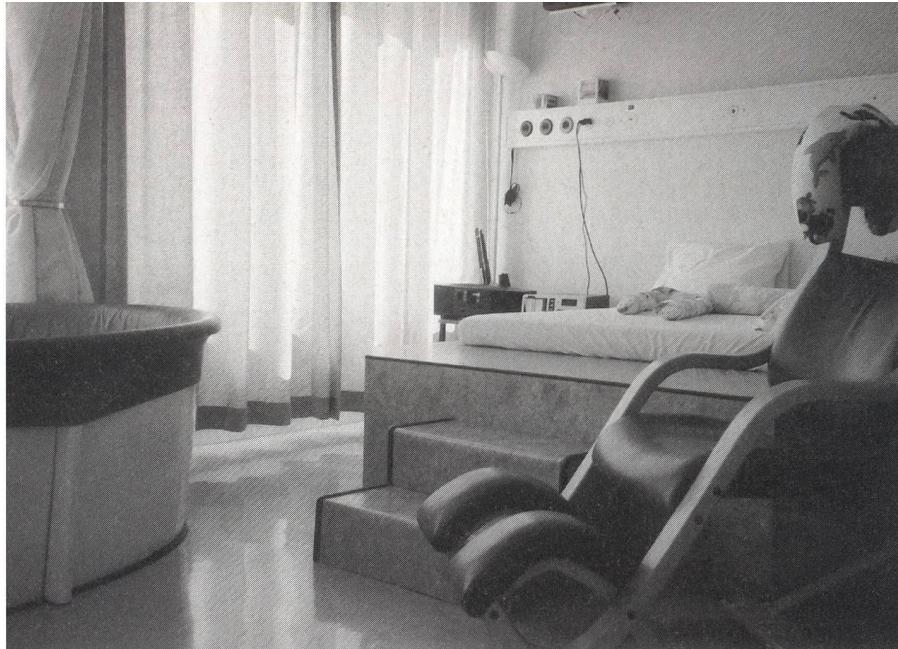
sées. Aucune césarienne n'a été nécessaire.

La salle de naissance Zoé

Cette salle de naissance est située dans le complexe de l'hôpital de Moudon, à 20 km au nord de Lausanne. Elle a été créée et est gérée par une seule sage-femme indépendante, Corinne Meyer.

Active à la salle de naissance de Châtel, celle-ci a eu l'idée, à l'annonce de la fermeture de cette maternité, de s'approcher de l'hôpital de Moudon, au cœur de son «territoire». Le médecin obstétricien a tout de suite été d'accord, et même enthousiaste à cette idée, et la direction a également approuvé ce partenariat.

Une convention lie la sage-femme à l'hôpital qui met à disposition, selon les besoins et au cas par cas, une de ses chambres comme salle de naissance. Une somme de Fr. 200.- est facturée à la cliente pour la location de la salle, que la caisse-maladie rembourse ou non. En cas de difficultés, des arrangements sont naturellement possibles.



La salle de naissance Aquila, une unité gérée par un collectif de sages-femmes, au cœur de l'hôpital d'Aigle.

Le reste de la facturation se fait comme pour un accouchement à domicile.

La collaboration avec l'hôpital est bonne, Corinne Meyer est régulièrement invitée à participer à des colloques. L'hôpital n'est responsable, selon la convention passée, que des pathologies annoncées. Pour le reste, c'est Corinne qui gère elle-même sa salle de naissance, comme sage-femme indépendante. Elle a acheté le matériel qu'elle met à disposition.

Elle est organisée comme une sage-femme indépendante, offrant dans son cabinet privé des cours de préparation à la naissance, des contrôles de grossesse, ainsi que des accouchements, soit à la salle de naissance, soit au domicile de la cliente. Curieusement, les accouchements à domicile semblent actuellement avoir plus la cote que les accouchements à la salle de naissance...

L'avenir de la salle de naissance est naturellement lié à celui de la maternité, laquelle est sérieusement menacée (voir «Sage-femme suisse» n° 1 et 7-8/99). Raison pour laquelle aucune promotion n'a encore été faite dans les médias. Si l'avenir de la maternité se précisait au beau fixe, Corinne espère pouvoir s'associer très prochainement avec des collègues indépendantes de la région, pour ouvrir une salle permanente.

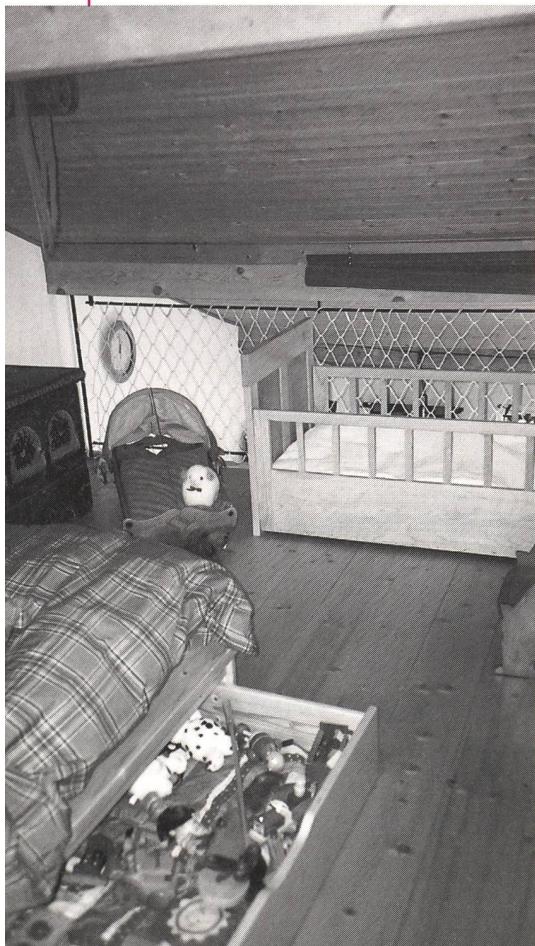
Ses satisfactions: les transferts qu'elle a dû faire à l'hôpital se sont tous faits dans l'harmonie, l'équipe médicale ayant respecté ses clientes.

Ses soucis: le collectif de sages-femmes de la salle de naissance qui doit impérativement s'agrandir pour être viable.

La maison de naissance «La Grange Rouge»

«La Grange Rouge» est une maison de naissance située dans l'ouest du canton de Vaud, entre Jura et lac Léman, dans le village de Grens, au-dessus de Nyon.

L'établissement est dirigé par une sage-femme indépendante, Evelyne Moreillon Delachaux qui habite sur place, et huit autres sages-femmes y sont agréées.



La Grange Rouge possède également une chambre où la nouvelle famille peut séjourner quelque temps après l'accouchement.

Comme ailleurs, l'idée d'une maison de naissance est née après l'annonce de la fermeture de la maternité de Châtel. Il fallait rapidement trouver une solution de remplacement pour les femmes qui devaient accoucher en février-mars. Evelyne Moreillon ayant constaté que le système proposé à Châtel (salle de naissance) ne convenait pas nécessairement à toutes les femmes, et vu qu'à Aigle se dessinait la solution d'une salle de naissance, elle a décidé de créer, dans un appartement attenant à son habitation familiale, une maison de naissance.

Sa plus grande satisfaction est d'ailleurs d'avoir pu, une fois cette décision prise, allier sa profession de sage-femme à celle de son mari architecte. Ils ont ainsi fait, quatre jours durant, le tour des maisons de naissance alémaniques pour y relever avantages et défauts, matériaux, plan d'aménagement, afin de concevoir un lieu d'accueil aussi parfait que possible. Les travaux d'aménagement et d'agencement représentent un montant d'un peu plus de Fr. 50 000.- Ce qui ne semble pas énorme, au vu du résultat (voir photos).

Parallèlement, une demande a été déposée auprès du médecin cantonal et la réponse a été favorable. Actuellement, la facturation aux assurances se fait sur la base du tarif de la Fédérale. Les frais de séjour en post-partum sont facturés à part. Certaines assurances remboursent ou non le supplément par rapport à un accouchement à domicile, mais Evelyne Moreillon espère que les choses rentreront dans l'ordre dès que son établissement figurera sur la liste des hôpitaux, ce qui devrait se faire dans le courant de l'été. A ce moment-là, forte

Adresses utiles

- Salle de naissance Zoé: Corinne Meyer, Bressonaz-dessus, 1085 Vuillens, tél. 021 905 35 33 ou fax 021 905 35 39
- Salle de naissance Aquila: Marie-Hélène Bornet, av. Général-Guisan 15, 3960 Sierre, tél./fax 027 455 92 46
- Maison de naissance «La Grange Rouge»: Evelyne Moreillon Delachaux, sage-femme responsable, 1274 Grens, tél./fax 022 362 03 72
- Maison de naissance «Le Petit Prince»: ch. de Nazareth 5, 1762 Givisiez, tél. 026 469 07 27 ou fax 026 469 07 28.

NB: Le numéro 471, d'avril 1999, des «Dossiers de l'obstétrique» est consacré aux maisons de naissance, en France et en Europe.

alors d'une expérience de quelques mois, Evelyne s'autorisera à faire un peu d'information.

La maison de naissance se compose d'un petit salon avec cheminée, qui fait office de lieu de naissance, avec un lit de repos, un siège d'accouchement, une table d'examen et réanimation néonatale, un fauteuil d'allaitement, etc. On y trouve également une salle de bain avec une baignoire pour la dilatation ou la naissance; un coin repas avec cuisine: le couple étant libre de cuisiner à sa guise ou de faire appel à un traiteur; un office pour la préparation des soins ou les examens de labo et enfin une chambre à coucher à l'étage, avec un lit double doté d'un lit-tiroir pour y faire dormir le nouveau-né et un petit lit pour un enfant aîné. Une salle de cours est également présente dans le cabinet de sage-femme attenant et ouvert à d'autres collègues. On y donne des cours de remise en forme, d'afro-dance, d'homéopathie familiale, de rééducation du périnée, etc.

La collaboration avec les hôpitaux et les obstétriciens de la région peut être qualifiée de bonne. Evelyne essaie de présenter son offre non comme une concurrence, mais comme une alternative.

A ce jour, et depuis le 1^{er} février, huit bébés sont nés à la maison de naissance et deux transferts ont dû avoir lieu à l'hôpital de Nyon; la majorité des couples ont choisi de rester ensuite quelques jours sur place, pour s'adapter à

cette nouvelle vie, épaulés par la sage-femme.

A l'avenir, Evelyne n'a pas envie d'augmenter son temps de travail. Elle accepterait un rythme de 60 accouchements par an à la maison de naissance au maximum, avec l'ensemble de ses collègues. Il ne lui semble pas judicieux d'augmenter trop cette moyenne: les petites cellules sont plus faciles à gérer.

La maison de naissance «Le Petit Prince»

Givisiez, près de Fribourg. On est presque au cœur de la ville et pourtant on se croirait à la campagne. Au bout du chemin de Nazareth, voici, au cœur d'un parc centenaire, la maison de naissance «Le Petit Prince».

Deux sages-femmes œuvrent ici: Anne-Marie Mettraux-Berthelin, sage-femme francophone et Elisabeth Wyler, sage-femme alémanique.

Pour Anne-Marie Mettraux-Berthelin, la création de cette maison de naissance est la suite logique de son parcours professionnel de sage-femme indépendante, soutenue dans ses convictions par la demande de plus en plus pressante des parturientes et des couples pour accoucher ailleurs que dans un contexte hospitalier. Ce projet mûrissait déjà depuis plus de deux ans, lorsqu'elle a mis sur les rails l'ouverture de cette maison de naissance dans le canton de Fribourg, pour répondre à la demande.

L'entrée accueillante de la maison de naissance «Le Petit Prince»: tout est fait pour qu'on s'y sente à l'aise.



Et à Genève?

Pas de maison de naissance en vue, ni même de salle de naissance, mais un concept relativement nouveau, celui de l'engagement de sages-femmes agréées par un hôpital universitaire!

Créée le 1^{er} décembre dernier par de jeunes parents, l'association «Bien naître» a pour but de «permettre à toute future mère d'être accompagnée par la même sage-femme, de sa grossesse jusqu'aux suites de l'accouchement». Et cela même si la femme ne dispose que d'une assurance de base et ne désire pas accoucher à domicile. Les regards se sont donc tout naturellement tournés vers la maternité des hôpitaux universitaires genevois. Cet appel du pied a été partiellement entendu, puisque deux sages-femmes indépendantes vont être engagées à 10% pour assister des jeunes femmes pendant leur accouchement à la maternité, après les avoir suivies durant leur grossesse et avant de les accompagner dans le post-partum. Un groupe de travail s'est constitué et l'expérience sera évaluée après quelques mois d'essai. Restent quelques questions en suspens: comment réagiront les sages-femmes de la maternité, qui n'ont guère été consultées? Peut-on vraiment parler de choix, puisque seules deux sages-femmes seront engagées dans un premier temps et ce taux de 10% (soit 4 heures par semaine) suffira-t-il face à la demande, qu'on imagine volontiers importante?

Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

Des démarches ont donc été faites auprès du Département de la santé publique pour l'ouverture d'une maison de naissance, en même temps qu'une motion était lancée au niveau du Conseil national pour que les maisons de naissance soient prises en compte dans la LAMal.

Le Département cantonal a entre-temps donné son accord et la maison de naissance attend d'être mise sur la liste des hôpitaux, ce qui ne devrait plus tarder.

Une association de parents a été constituée pour assurer un soutien financier durable à ce projet, mais aussi pour constituer une représentation face aux autorités politiques. Lors de la dernière assemblée générale constitutive, il y avait 120 personnes présentes, sur un total de 300 personnes intéressées. L'association a donc un bel avenir devant elle!

La maison de naissance est installée au rez-de-chaussée d'une demeure patricienne, au cœur d'un parc. Elle compte deux salles d'accouchement (avec baignoire, lit, fauteuil), une salle de consultation, une salle de réunion et

de cours, ainsi que divers locaux de service. Il n'est pas possible d'y rester quelques jours après l'accouchement: les suites de couches se font au domicile de l'accouchée.

L'investissement a été de 120 000 francs pour les travaux de réfection et d'aménagement de la maison et l'équipement. Une participation aux frais de Fr. 600.- est actuellement demandée aux couples qui accouche ici. On ne sait pas encore si les caisses rembourseront ce montant, mais si les parents ne peuvent assumer seuls le paiement de cette somme, l'association s'est engagée à les y aider: le critère financier ne devant pas entrer en ligne de compte lors du choix de venir accoucher à la maison de naissance.

En cas de problème, tout est prévu. Une convention a été passée avec le service des urgences du 144 du canton de Fribourg: ce sont eux qui sont appelés et se chargent d'évacuer la patiente vers l'hôpital.

A ce jour (août 1999), et depuis le 1^{er} avril, quatorze accouchements ont déjà eu lieu. Appuyées par le comité de parents, les sages-femmes voient l'avenir avec sérénité, mais elles s'associeraient volontiers avec d'autres collègues de la région, si le désir se manifeste. ▶

Résumé

Geburtshäuser in der französischsprachigen Schweiz

Zwischen 1989 und 1996 wurden in der Deutschschweiz acht Geburtshäuser gegründet. Zur gleichen Zeit lancierte in der Romandie das Spital von Châtel-St-Denis als neues Konzept den von Hebammen geleiteten Gebärsaal innerhalb des Regionalspitals. Dann, 1998, fielen die kleinen Geburtsabteilungen der politischen Guillotine zum Opfer. Auch Châtel gehörte dazu. Für die betroffenen Hebammen, welche das Abenteuer von Châtel miterlebt hatten, wurde dies der Anstoß zur kritischen Selbstbefragung, zur Evaluation der während dieser Zeit erworbenen Kompetenzen und... zum Handeln. Im ersten Halbjahr 1999 eröffneten sie bereits zwei richtige Geburtshäuser (eines in Givisiez bei Fribourg und eines in Grens bei Nyon VD), und ausserdem entstanden auch zwei neue hebammengeleitete Gebärsäle (in den Spitätern von Aigle und Moudon, beide VD). Verständlicherweise ist es noch etwas früh, um Bilanz zu ziehen, denn einige dieser Einrichtungen funktionieren erst seit wenigen Wochen. Aber die «Sage-femme suisse» präsentiert Ihnen einen ersten, kurzen Einblick in die neuen Institutionen.

L'étude SAM à Genève

Pour un post-

A l'heure des impératifs budgétaires, la durée du séjour en maternité diminue. A la Maternité de Genève, le séjour moyen est ainsi passé, en quelques années, de 5 à 3 jours. Constant cela, l'Unité de développement en obstétrique de cette maternité a initié l'étude SAM (Soins à la maison ou soins à la maternité après l'accouchement?), un essai clinique randomisé qui durera une année et dont les résultats devraient être connus à la fin de l'année prochaine. Trois sages-femmes sont étroitement associées à cette recherche: elles nous la présentent ici.

**Anny Crisafulli,
Véronique Mentha,
Catherine Villard**

NOUS vivons à l'époque où la gestion hospitalière se doit d'être rentable, un peu à la manière d'une entreprise commerciale. Elle est ainsi confiée à un personnel qualifié spécifiquement dans l'administration et la gestion, mais sans priorités relatives aux soins. Si l'expression «Time is money» reflétait exclusivement, il y a quelques années, l'évolution des coûts de la santé aux Etats-Unis, nous ne pouvons plus fermer les yeux, et ignorer la perceptible péjoration de notre système de santé en Suisse. Notre temps nous est également apparu monnayable... Et, pour ne pas le gaspiller, nous avons sacrifié, en milieu hospitalier, la qualité

des soins, l'écoute et le temps consacré au chevet du patient.

L'expérience américaine sera-t-elle un enseignement constructif?

Saurons-nous mesurer à temps l'importance, à long terme, d'une telle politique de soins sur la santé en Suisse, trouver de justes compromis entre les intérêts des citoyen(ne)s et les impératifs économiques?

En effet, les pédiatries nord-américains s'inquiètent des conséquences de cette politique sur la santé des nouveau-nés: une accouchée américaine, toute parité et tout contexte socio-économique confondus, reste en moyenne 24 h à 48 h en milieu hospitalier. Elle bénéficie d'un enseignement audiovisuel concernant l'allaitement. Si aucune pathologie maternelle ou infantile ne justifie une prolongation du séjour, mère et enfant s'en retournent à la maison, sans relais de soins et d'enseignement par une sage-femme à domicile!

Dans ce contexte, les pédiatries déplorent une mauvaise prise en charge de l'hyperbilirubinémie du nourrisson (avec la réapparition de l'ictère nucléaire), des tests de Guthrie non faits, sans parler des effets sur l'allaitement et la dépression du post-partum chez les mères... Mais l'expérience d'autrui suffit-elle pour parer aux erreurs à venir? L'Histoire nous démontre quotidiennement le contraire...

L'evidence-based medicine (médecine basée sur des données valides) est probablement un argument scientifique de choix, à l'heure actuelle. La recherche scientifique peut donner des preuves irréfutables, mettre en évidence des pratiques désuètes, tester de nouveaux protocoles. Elle a un champ

Anny Crisafulli, Véronique Mentha, Catherine Villard sont toutes trois sages-femmes assistantes de recherche à l'Unité de développement en obstétrique, à la maternité des hôpitaux universitaires de Genève.